

DOIS JE M'INQUIÉTER ?

Par Nat Postée le 17/03/2024 22:29

Bonsoir Mon fils âgé de 19 ans a fait une soirée avec des copains. Ils ont bu du Ricard et du whisky sans avoir dîner. Il sont ensuite aller en boîte de nuit. Mon fils a été refusé car il titubait. Il a mal réagit et dit avoir cherché la bagarre avec un inconnu a qui il a donné un coup. Plusieurs amis de ce garçon sont venus le venger et l'ont frappé. Quand je suis allé le chercher il était en plein délire et se croyait dans une série qu'il regarde. Il avait très peur, se sentait en danger, parlait des personnages etc. Il a mis plusieurs heures a redescendre. Il assure qu'il n'avait pas pris de drogue et c'est la première qui se bat sous alcool. Son état m'a beaucoup inquiété. Depuis qu'il est en études supérieures je pense qu'il boit régulièrement sans toutefois dire qu'il est alcoolique. Est ce que cet état de peur avec du délire/parano peut arriver ou est ce que l'on doit s'inquiéter réellement sur son état psychiatrique? Il n'a jamais déliré? avant cet épisode, suis des études etc... Merci pour votre réponse Cordialement

Mise en ligne le 21/03/2024

Bonjour,

Nous comprenons tout à fait votre inquiétude, et le fait que vous ayez été choquée de retrouver votre fils dans cet état. Cela a dû être très impressionnant et nous allons tenter de vous éclairer le plus possible à ce sujet.

Une consommation d'alcool importante, d'autant plus sans avoir mangé, peut avoir des effets sur le comportement, l'impulsivité, et entrainer de la violence chez certaines personnes.

Les idées délirantes que votre fils a eu durant cette soirée pourraient également être liées à cette consommation d'alcool trop importante dans un contexte particulier, par exemple si il ne va pas très bien en ce moment, qu'il se sent mal, qu'il est stressé.

La cause des épisodes délirants est souvent multifactorielle et ces seuls éléments ne permettent pas d'évaluer avec certitude l'origine des idées délirantes de votre fils.

Pour approfondir, il pourrait être utile d'en discuter avec un médecin généraliste ou un psychiatre, qui seront plus compétents pour vous aider vous et votre fils à comprendre ce qu'il a traversé.

Par rapport à la consommation d'alcool en elle-même, il existe des lieux spécialisés, les consultations jeunes consommateurs (CJC) qui reçoivent gratuitement et dans la confidentialité, les jeunes jusqu'à 25 ans qui souhaitent discuter d'une consommation.

Ils reçoivent également les parents qui se posent des questions sur la consommation de leur enfant et qui souhaitent du soutien, des conseils.

Par rapport à la ville de résidence que vous nous avez indiquée, nous vous joignons les coordonnées d'une CJC. Vous et votre fils pouvez les contacter directement par téléphone pour prendre rendez-vous.

Si vous souhaitez échanger de cette situation gratuitement et anonymement avec un.e écoutant.e, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par tchat.

Nous répondons au 0 800 23 13 13 tous les jours de 08h à 02h. Le tchat est accessible de 14h à 00h du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Nous espérons avoir pu vous aider et vous souhaitons une bonne fin de journée,

Bien cordialement,

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 31 - CSAPA: ANTENNE DE MURET

20 avenue Bernard IV
31600 MURET

Tél : 05 61 62 14 26

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Voir la fiche détaillée